

1. Message de notre Président

Chers collègues et amis,

Je renouvelle ici mes plus sincères remerciements à tous les participants au Congrès annuel de l'AEC et à nos hôtes du Conservatorio Statale di Musica « Giuseppe Verdi » de Turin, dont le généreux engagement a largement contribué au succès mémorable de l'événement.

La nouvelle Commission européenne est entrée en fonction le 1^{er} décembre sous la présidence de Madame Ursula von der Leyen. Dans ce contexte, nous sommes fiers d'avoir réussi à faire entendre les voix de l'AEC et de Culture Action Europe, et d'avoir gagné une bataille politique en faisant réintégrer les termes « Culture et Éducation » au même titre que « Recherche » dans l'intitulé du poste de la nouvelle Commissaire chargée de nos domaines, Mariya Gabriel. Nous lui souhaitons bonne chance et sommes impatients d'entamer notre future collaboration.

Mes collègues du Conseil de l'AEC et tout le Bureau se joignent à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël et vous adresser nos meilleurs vœux pour la Nouvelle Année !

Cordialement,
Eirik Birkeland
Président de l'AEC

2. L'avenir des financements européens pour la culture

Aperçu : Le budget pluriannuel de l'Union Européenne pour 2021-2027 est en cours de négociations. Nous devons absolument faire entendre nos voix si nous voulons éviter de futures restrictions des programmes de financement alloués à la culture et à l'éducation.

Texte :

La période budgétaire en cours de l'Union Européenne touchant bientôt à sa fin, les négociations relatives au **Cadre Financier Pluriannuel (CFP)** ont commencé il y a déjà

quelques mois. Comme il est d'usage, le nouveau CFP couvrira une période de sept ans (2021-2027). Le Parlement européen a recommandé d'augmenter d'environ 17% la proposition originelle de la Commission européenne (1134 milliards d'euros), ce qui porterait l'enveloppe globale à 1324 milliards d'euros.

Troisième acteur institutionnel concerné, le Conseil de l'UE - au sein duquel se retrouvent les représentants des États membres - a le dernier mot sur la proposition de budget. Actuellement sous la présidence tournante de la Finlande (jusqu'au 31 décembre), il a proposé un budget moins ambitieux, soit 1087 milliards d'euros, qui a été examiné lors de la réunion du Conseil Européen les 12 et 13 décembre par les chefs d'État et de gouvernement.

La proposition de résolution soumise par le Conseil prévoit d'importantes réductions globales qui touchent notamment le secteur culturel. Nous faisons ce constat avec la plus grande inquiétude.

Non seulement le montant du budget pour les 7 prochaines années est inférieur de presque 10% au budget de l'actuel CFP, mais il prévoit des coupes sombres par rapport à la proposition du Parlement européen pour les programmes de financement d'**Erasmus+** (moins 48%) et de **Creative Europe** (moins 53%), qui sont - et de loin - les plus importants du secteur culturel européen. Et ceci en dépit du fait que, contrairement à ce qui se faisait jusqu'alors, ces deux programmes de financement serviront désormais à financer également des activités dépassant largement le domaine culturel au sens strict.

En action concertée avec d'autres représentants du secteur, l'AEC fera de son mieux pour nous protéger d'une décision extrêmement préjudiciable pour les arts et l'enseignement artistique supérieur.

Toutefois, puisque la balle est désormais dans le camp des États membres de l'UE, il est vital de soutenir ces efforts également au niveau national. Nous demandons donc à tous les membres de l'AEC de contacter leurs responsables politiques pour qu'ils fassent entendre leur voix en faveur de la culture, des arts et de l'enseignement artistique supérieur !

L'importance d'Erasmus+ et de Creative Europe n'a jamais été aussi cruciale qu'aujourd'hui !

3. Membres et partenaires de l'AEC : des liens étendus bien au-delà de l'Europe

Aperçu : Entretenir et renforcer les contacts avec ses membres, ses amis et ses partenaires hors Europe est une partie essentielle du travail de l'AEC : dans cette optique, notre direction s'est récemment déplacée en Russie et aux États-Unis.

Texte : Il y a cinq ans, l'AEC transférait son siège à Bruxelles, capitale européenne par excellence. Projet purement européen depuis sa création, quelques années avant celle de la Communauté économique européenne (future « Union européenne »), l'AEC a vu croître au fil des décennies de son existence l'importance de ses contacts au-delà des frontières de l'Europe.

Cependant, l'Europe de l'AEC a toujours été plus étendue que l'Europe telle que la définissent les frontières extérieures de l'UE. De plus, la **Déclaration de Bologne** a rassemblé sous un même toit des pays qui n'appartiennent plus tous à l'Europe au sens géographique du terme. À cet égard, les changements survenant aux confins de l'UE, dans quelque direction que ce soit, n'ont qu'un impact limité sur les activités quotidiennes de l'AEC.

Toutefois, entretenir et renforcer les contacts avec ses membres, ses amis et ses partenaires hors Europe est une partie essentielle du travail de l'AEC.

Notre directeur général Stefan Gies a volontiers accepté l'invitation à participer à une table ronde au **VII Forum culturel international à Saint-Pétersbourg** sur le thème « **Perspectives de développement de l'enseignement artistique professionnel** ». Sa présentation s'intitulait « L'enseignement musical supérieur à l'aube de l'avenir : comment affronter de nouveaux défis et assumer de nouvelles tâches ». Ce forum fut l'occasion de fructueux échanges d'idées avec - entre autres - des collègues **russes** et **chinois**. Stefan a également profité de l'occasion pour visiter certains des plus remarquables établissements russes d'enseignement musical supérieur à Moscou et à Saint-Pétersbourg. Il est réjouissant d'apprendre que les deux parties sont très désireuses de poursuivre ces contacts dans le cadre de leurs activités quotidiennes, en particulier parce que les actions concrètes, comme l'organisation du Congrès de l'AEC 2012 en Russie, se sont raréfiées ces dernières années. Nombre de sujets et de préoccupations d'intérêt commun méritent d'être abordés en coopération.

L'AEC travaille depuis longtemps en étroite collaboration avec l'**Association nationale des écoles de musique (NASM) des États-Unis**. Les membres de l'AEC qui participent régulièrement à nos Congrès se souviendront de la traditionnelle allocution de bienvenue

prononcée par un représentant de la NASM dans le cadre de l'ouverture de l'événement. Au Congrès de Turin s'est ajoutée une importante contribution du président de la NASM, Dan Dressen, et de sa directrice générale Karen Moynahan. Deux semaines à peine après notre Congrès, Eirik Birkeland et Stefan Gies, respectivement président et directeur général de l'AEC, se sont rendus à la Conférence annuelle de la NASM à Chicago. **Les enjeux et les sujets brûlants sont très semblables de part et d'autre de l'Atlantique.** Les différences d'approches des solutions résultent principalement des différences de structures, parfois très marquées. Pour cette raison, l'échange d'expériences a été unanimement salué comme particulièrement utile et fructueux.

Le **dialogue transatlantique** ne se limite pas à la collaboration avec la NASM. Eirik et Stefan ont également rencontré des représentants de la College Music Society de Chicago, et fait la connaissance de Bruce Sheridan, président de **CILECT**, organisation sœur de l'AEC, dédiée à **l'enseignement supérieur dans le secteur du film et des médias**. Les représentants des deux organisations ont convenu d'envisager des contacts encore plus étroits et des activités communes à l'avenir.

Enfin, signalons l'intensification de nos contacts avec l'Asie. Initiée l'année dernière à Graz avec la table ronde « *Global Strand - beyond Europe* », la démarche s'est poursuivie avec succès à Turin avec « *East meets West, West meets East* ». Nos collègues asiatiques sont de plus en plus nombreux à participer aux Congrès de l'AEC. Il va de soi que cet échange ne peut se pérenniser que s'il est à double sens. Nous sommes donc ravis que Rineke Smilde, ancien vice-président de l'AEC, puisse représenter notre Association au prochain Congrès de SEADOM à Singapour (mars 2020).

4. Rencontre de la Plateforme Pop & Jazz (PJP) 2020 - les inscriptions sont ouvertes !

Aperçu : [La prochaine rencontre de la Plateforme Pop & Jazz 2020](#) se tiendra du 6 au 8 février 2020 au KASK & Conservatorium / School of Arts de Gand, en Belgique. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 janvier.

Rencontre de la Plateforme Pop & Jazz 2020 « sOUNd » - ouverture des inscriptions

Texte :

[La prochaine rencontre de la Plateforme Pop & Jazz 2020](#) se tiendra du 6 au 8 février 2020 au KASK & Conservatorium / School of Arts de Gand, en Belgique. Les inscriptions sont ouvertes !

Suite au succès remporté lors de la première édition, une séance *World, Folk and Traditional music* sera désormais intégrée au programme pré-conférence. Elle s'adresse à toutes les personnes désireuses de suivre et poursuivre l'évolution des programmes de musiques world, traditionnelle et folk au sein des cursus pédagogiques existants.

De plus, nous vous invitons à prendre connaissance de deux nouvelles séances : **PJP Information Forum** et **PJP Speed dating - *New connections***

La date limite des inscriptions à la conférence PJP est fixée au 31 janvier.

Déclaration d'intention : « Unis dans la diversité ».

Los de sa réunion à Bruxelles (26 & 27 septembre 2019), le groupe de travail dédié Pop & Jazz (PJP) a reformulé sa **déclaration d'intention** afin de souligner l'importance de l'inclusion et de la diversité dans les établissements d'enseignement musical supérieur. Un des principaux objectifs du groupe de travail PJP est de soutenir le développement des programmes de jazz, pop, folk, world music et domaines connexes dans les établissements membres de la communauté AEC.

La nouvelle version de la déclaration d'intention est téléchargeable sur la [page PJP du site internet de l'AEC](#).

Plus d'information sur la conférence PJP et les activités du groupe de travail PJP sur le [site internet de l'AEC](#).

5. Actualité du projet Erasmus+ DEMUSIS

Aperçu : Le comité de gestion et le groupe « Assurance Qualité » du projet Erasmus+ DEMUSIS se sont réunis à Novi Sad (Serbie) les 2 & 3 décembre.

Texte :

La réunion du comité de gestion et du groupe « AQ » du [projet Erasmus+ DEMUSIS](#) s'est tenue à **Novi Sad** (Serbie), les 2 & 3 décembre. Le consortium du projet, composé de 3 partenaires du domaine de l'éducation (les universités de Belgrade, Novi Sad et

Kragujevac), 3 partenaires internationaux (le Conservatoire royal de La Haye - Pays-Bas ; la Nouvelle université bulgare - Bulgarie ; l'Académie lituanienne de musique et d'art dramatique - Lituanie), la Radio télévision serbe et l'AEC, a chaleureusement accueilli l'évaluateur externe du projet, Georg Schulz (KUG Graz, Autriche).

DEMUSIS est un **projet Erasmus+ de renforcement des capacités** : il a pour but de parfaire les **compétences numériques et entrepreneuriales des musiciens de formation professionnelle supérieure en Serbie pour un meilleur ancrage de la culture dans la société civile.**

La réussite de la première année du projet DEMUSIS permet d'envisager avec confiance la poursuite des objectifs au cours des deux prochaines années.

Plus d'information sur DEMUSIS sur le [site internet du projet.](#)

6. EPARM 2020 - appel à candidatures

Aperçu :

La 8^{ème} Plateforme européenne pour la recherche artistique en musique (EPARM) se tiendra à la Royal Academy of Music de Londres. Soumettez vos propositions avant le 13 janvier 2020.

Texte :

La 8^{ème} conférence EPARM accueille chercheurs, enseignants, étudiants, compositeurs et interprètes pour trois jours de réflexion approfondie sur la recherche artistique en musique. Toutes présentations en rapport avec les divers aspects du sujet sont les bienvenues.

Cette édition d'EPARM est présentée en collaboration avec le [projet de l'AEC "Soutenir et renforcer la musique dans la société" \(SMS\)](#) cofinancé par le programme Creative Europe. Elle a plusieurs objectifs : reconnaître et soutenir le rôle des établissements d'enseignement musical supérieur dans la protection, le développement et l'avancement de toute la diversité de l'héritage culturel européen ; faciliter l'accès à l'offre et à l'enseignement culturels pour tous ; et contribuer à la croissance économique en créant de nouveaux emplois et de nouveaux modèles d'entreprise dans le secteur de la création.

Afin d'illustrer le rôle central de la prestation dans la recherche artistique, l'événement comprendra une soirée spéciale (*L8nite Performances*) de présentation des réalisations

musicales et de débat. Les propositions de brèves prestations (20 minutes maximum) reflétant des résultats de recherche artistique sont les bienvenues.

Téléchargez [ici](#) l'appel à propositions pour l'EPARM 2020
Délai de soumission des propositions : 13 janvier 2020

Veillez envoyer vos soumissions, dûment complétées à Sara Primiterra, responsable Événements et Projets de l'AEC, à l'adresse suivante : events@aec-music.eu. Merci d'utiliser uniquement les formulaires dédiés que vous trouverez sous l'onglet « Photos et Documents » de la page web de l'événement.

Les inscriptions en ligne (obligatoires pour participer à la conférence) seront ouvertes début février sur le site www.aec-music.eu/eparm2020. Un programme provisoire est d'ores et déjà disponible sur cette page pour vous permettre d'organiser votre séjour à Londres.

7. Master international de composition pour l'écran (INMICS) - ouverture des inscriptions

Aperçu :

Le Master international de composition pour l'écran (InMICS) est un tout nouveau programme diplômant de master commun, à l'intention des étudiants internationaux souhaitant se spécialiser dans la composition pour les média audiovisuels. Date limite de dépôt des candidatures : 15 janvier 2020.

Texte :

Le Master international de composition pour l'écran (InMICS) est un programme diplômant commun sur deux ans, organisé conjointement par 4 établissements d'enseignement supérieur en Europe et au Canada, tous membres de l'AEC :

- CNSMD de Lyon (France)
- Conservatorio di Musica Giovan Battista Martini de Bologne (Italie)
- School of Arts Ghent / KASK & Conservatorium (HOGENT) de Gand (Belgique)
- Faculté de musique de l'Université de Montréal (Canada).

Le programme de Master « InMICS » est conçu pour former les étudiants à la gestion de tout le processus de création musicale pour les média audiovisuels, de la composition et de l'enregistrement de la musique à la maîtrise du vocabulaire adéquat de l'art visuel, en passant par l'étape du mixage de la musique et la promotion de leur travail.

La spécificité du programme est sa dimension internationale, qui implique une grande diversité d'esthétiques, de cultures et de méthodes d'enseignement, le partage de bonnes pratiques, la recherche de pratiques et d'outils innovants et les contacts avec le monde professionnel.

La conception du Master InMICS a bénéficié du soutien des organisations professionnelles suivantes :

- Festival International du Film d'Aubagne - Music & Cinema (France)
- Fondazione Cineteca di Bologna (Italie)
- Film Fest Gent (Belgique)
- Permission Inc., Montréal (Canada)
- Krakow Film Music Festival (Poland)

Bénéficiant du savoir-faire de différents partenaires universitaires et d'organisations professionnelles, les étudiants peuvent échanger idées et expériences à l'international. Ils ont également la possibilité de développer leurs propres recherches et projets. Informez-vous sur le concept du programme et les détails du cursus.

Les candidatures de toute personne composant déjà pour l'écran sont les bienvenues. Diplôme requis : licence (*Bachelor*) en musique ou équivalent.

Les candidats seront évalués principalement sur leurs capacités créatives, ainsi que sur leur intérêt profond pour la musique et les médias visuels. La date limite des dépôts de candidature est fixée au 15 janvier 2020.

Pour tout renseignement sur les modalités de candidature, cliquer [ici](#).

8. 6^{ème} atelier de formation musicale et Forum « Sentiamoci a Parma 2020 - Connecting Ears »- les inscriptions sont ouvertes.

Aperçu :

Le 6^{ème} atelier de formation musicale et Forum « Sentiamoci a Parma 2020 - Connecting Ears » se tiendra à Parme (Italie) du 22 au 25 janvier, avec des experts venus de toute l'Europe.

Texte :

Le 6^{ème} atelier de formation musicale et Forum « Sentiamoci a Parma 2020 - Connecting Ears » se tiendra au Conservatorio « Arrigo Boito » de Parme (Italie) du 22 au 25 janvier 2020.

Depuis 2015, chaque année à la fin du mois de janvier, des enseignants et des étudiants de différents pays européens se retrouvent à Parme pendant quatre jours pour donner et suivre des cours de formation musicale qui feront l'objet d'observation mutuelle et de débats. Les professeurs peuvent participer dans le cadre du Programme Erasmus+ et des « mobilités » peuvent leur être accordées pour l'enseignement et la formation, selon leurs activités pendant l'atelier et leur nationalité. Les professeurs italiens peuvent bénéficier d'une aide de leur établissement d'origine pendant la période de formation.

Au cours des quatre dernières années, les nombreux enseignants de nationalités diverses impliqués dans « Sentiamoci a Parma » se sont familiarisés avec le travail et les méthodologies de leurs collègues étrangers. Ainsi s'est créé un réseau d'excellence à travers l'Europe et au-delà de ses frontières : il s'étend sur 20 pays, relie des experts du secteur, entraîne une remarquable diffusion des bonnes pratiques et permet l'ancrage d'un fort sentiment d'appartenance européenne.

Le programme de l'atelier comprend de véritables cours, donnés à plusieurs groupes d'étudiants du Conservatorio par les professeurs participants. Ces cours sont en italien ou en anglais et traduits (dans l'une ou l'autre langue) pour le public.

Plus d'information sur l'atelier, les horaires, les intervenants, les contacts et les modalités d'inscription, sur le site internet dédié à l'atelier de formation musicale et forum 2020 « Connecting Ears ».

9. Master CoPeCo (Composition et Performance Contemporaines) - ouverture des inscriptions

Aperçu :

Le programme de Master CoPeCo réunit quatre établissements européens. Date limite des inscriptions : 15 janvier 2020.

Texte :

CoPeCo (Composition et Performance Contemporaines) est un programme commun de master sur deux ans, consacré à l'interprétation et la composition contemporaines mais aussi une plateforme ouverte pour une pratique musicale expérimentale dans un cadre européen. Le [programme](#) est conçu pour les musiciens (compositeurs, interprètes ou les deux) passionnés d'expérimentation avec les nouvelles musiques et désireux de réaliser un projet artistique individuel d'envergure dans un environnement d'études collaboratif et propice.

Les étudiants ont la possibilité de travailler à leur projet artistique individuel dans l'environnement positif d'une synergie de groupe. Par ailleurs, le programme permet l'acquisition des compétences nécessaires pour s'adapter aux défis de la scène artistique et mener une carrière indépendante ou dans le cadre d'institutions artistiques établies.

Les quatre établissements participant au programme de master sont :

- **Eesti Muusika- ja Teatriakadeemia** (Estonie)
- **Kungl. Musikhögskolan i Stockholm** (Suède)
- **Conservatoire National Supérieur Musique et Danse de Lyon** (France)
- **Hochschule für Musik und Theater Hamburg** (Allemagne)

La CoPeCo recherche des candidats possédant au moins une licence (*Bachelor*) en musique ou diplôme équivalent ou en dernière année de premier cycle. Date limite de dépôt des candidatures : 15 janvier 2020. Pour tout savoir sur les modalités d'inscription, cliquer [ici](#)